



Sous location d'electricite plus vol d'energie

Par **ataie**, le **25/03/2010** à **17:57**

Bonjour, rnet merci en avance pour toute aide, rnmon proprio me loue une partie de sa maison dans laquelle j'ai sois disant un compteur pour moi uniquement . Il me fait des factures au mois en relevant le compteur au debut et a la fin du mois et en calculant lui meme les frais . je n'ai pas de facture a mon nom . il me loue en meublé, au mois , avec un contrat que l'on renouvelle chaque mois . Je lui paye un loyer charges incluses et la facture d'electricite . rnOr je viens de realiser que mon compteur alimente en faite leur maison egalement . J'avais des factures bien trop importantes et cela m'a paru louche . rnQue puis je faire pour me faire rembourser ?

Par **david**, le **04/05/2010** à **20:57**

bonjour, rnnil faut faire constater par la gendarmerie que votre propriétaire est branché sur "votre" compteur.rnrnEt également demander à votre propriétaire à quoi correspondent les charges que vous payez avec le loyer.rnrnCDLT